



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

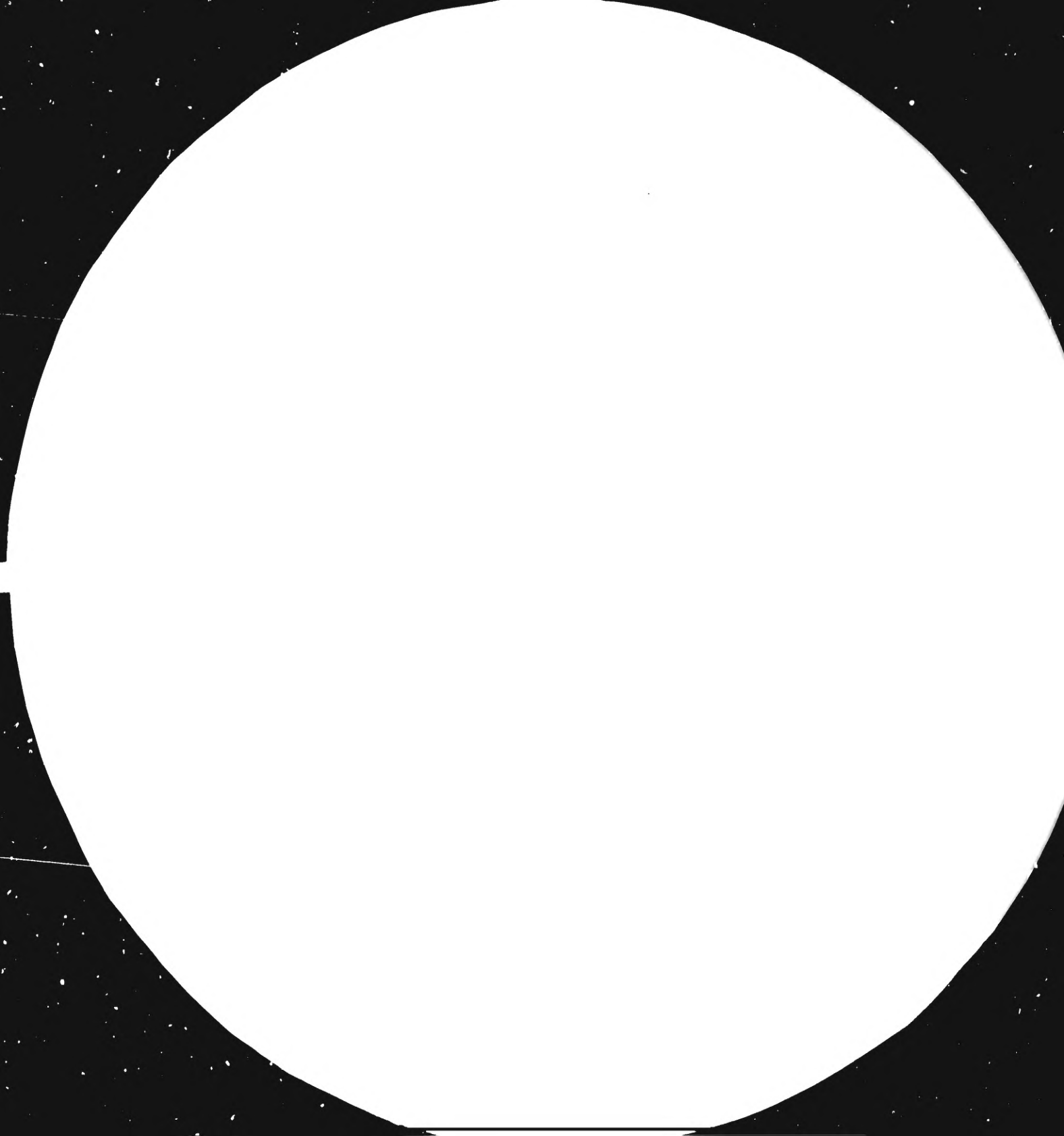
FAIR USE POLICY

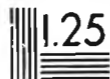
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





32

16

8



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1910A
ANSI Z39.48-1963 TEST CHART No. 2

13578-F

Distr.
LIMITEE
ID/WG.394/8
30 juin 1983
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

**REUNIONS
D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU
PREPARATOIRES
A LA QUATRIEME
CONFERENCE GENERALE
DE L'ONUDI**

*Mise en valeur accélérée des ressources humaines
nécessaires au développement industriel*

*Yaoundé (République - Unie du Cameroun),
30 mai - 3 juin 1983*

RAPPORT

*Mise en valeur accélérée des ressources humaines
nécessaires au développement industriel.*

J-

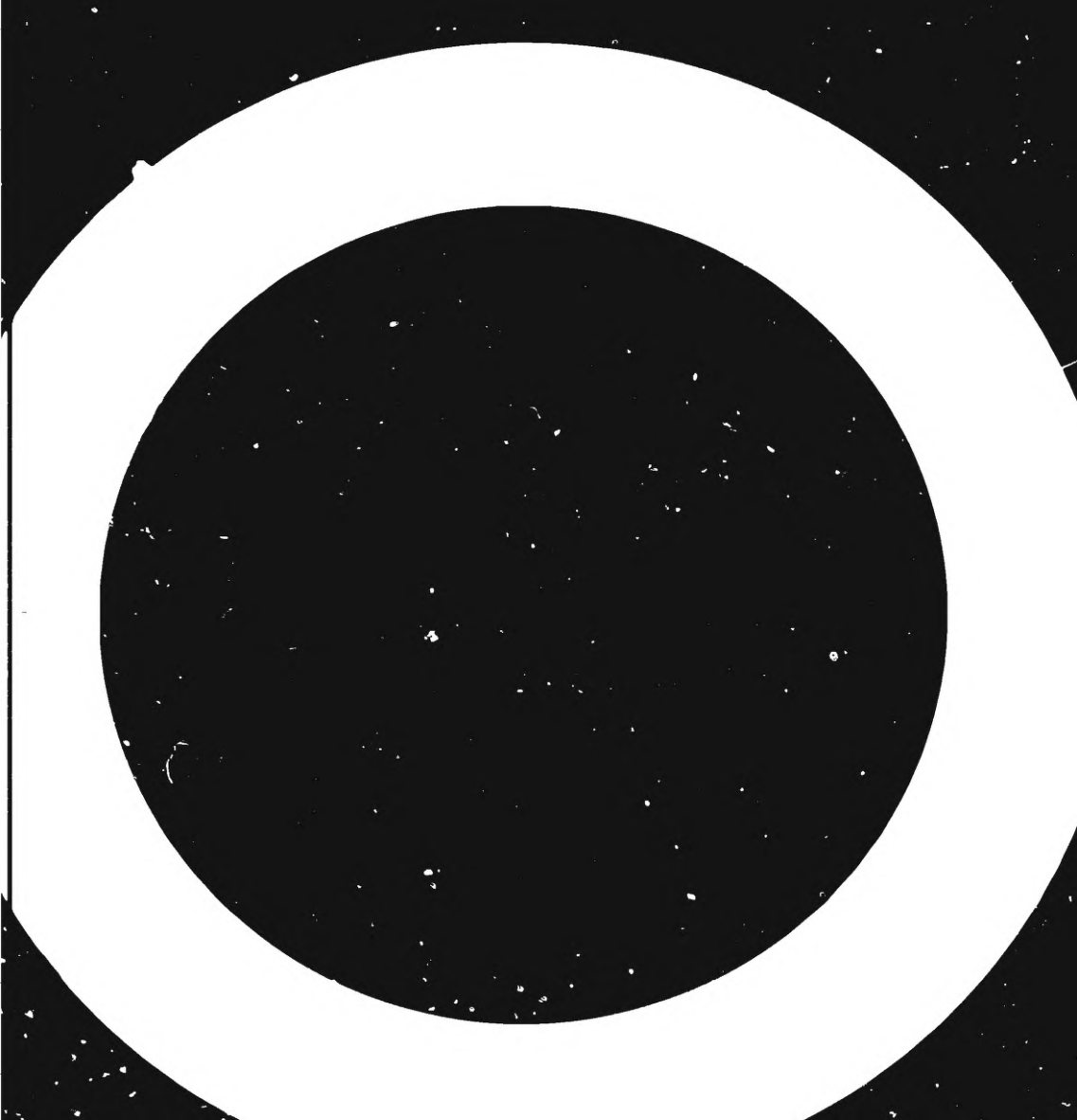
Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

V.83-58746

TABLE DES MATIERES

		<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
<u>Chapitres</u>			
I .	Introduction	1 - 12	4
II .	Considérations d'ordre général sur la mise en valeur accélérée des ressources humaines nécessaires au développement industriel	13 - 36	8
III .	Actions au niveau national	37 - 57	15
IV .	Actions au niveau international	58 - 82	23
V .	Clôture de la Réunion	83 - 86	31
 <u>Annexes</u>			
1	Ordre du jour		
2	Liste des participants		
3	Liste des documents		
4	Groupes de travail No 1 et 2		



CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

1. La Réunion d'experts de haut niveau préparatoire à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI sur la mise en valeur accélérée des ressources humaines nécessaires au développement industriel s'est tenue à Yaoundé (République-Unie du Cameroun) du 30 mai au 3 juin 1983. Organisée par l'ONUDI avec le concours du Gouvernement camerounais, cette réunion a été l'une des cinq réunions préparatoires à la quatrième Conférence générale approuvées par l'Assemblée générale des Nations Unies.

2. Les objectifs de la Réunion étaient les suivants :

1. Entreprendre l'examen approfondi des obstacles et problèmes auxquels doivent faire face les pays en développement qui veulent assurer la mise en valeur de leurs ressources humaines et développer les capacités critiques indispensables au développement industriel;
2. Recommander des approches nouvelles et des mécanismes concrets dans les domaines critiques ci-après :
 - politiques et stratégies;
 - élaboration et exécution de programmes;
 - mobilisation et utilisation optimale des ressources financières;
 - mesures en faveur d'une coopération internationale plus intense;
 - assistance de l'ONUDI et des autres organisations internationales compétentes.

Participation

3. La Réunion a regroupé plus de 50 experts de haut niveau venus de 28 pays et de 10 organisations internationales, ainsi qu'un grand nombre d'observateurs du pays hôte. La liste des participants figure à l'annexe 2.

Ouverture de la Réunion

4. En présence de différentes personnalités invitées, M. Abd-El Rahman Khane, Directeur exécutif de l'ONUDI, a pris la parole à la séance d'ouverture de la Réunion. Il a appelé l'attention sur la crise économique mondiale actuelle et sur ses effets pour les pays en développement qui, segment le plus faible

de la communauté internationale, supportent une part disproportionnée du fardeau de ses conséquences. Il a souligné que les pays en développement dans leur ensemble doivent procéder à une introspection et s'employer résolument à assurer la formation d'un personnel compétent et motivé pour assimiler, mettre au point et appliquer les techniques et le savoir-faire qu'exigent le progrès rapide du tiers monde et la transformation des ressources naturelles que celui-ci possède en abondance.

5. M. Khane a souligné que pour atteindre l'objectif de Lima - fournir d'ici l'an 2000 25 % du total de la production industrielle mondiale - les pays en développement devront accroître considérablement et de plus en plus vite le taux de formation d'une large gamme de personnels administratifs, scientifiques, techniques et autres nécessaires au développement de l'industrie tout entière, y compris le secteur des services. Dans cet ordre d'idées, le Directeur exécutif a exhorté les pays en développement à prendre les mesures nécessaires pour remédier à un état de choses où les programmes et systèmes d'enseignement général et professionnel sont assez mal adaptés aux besoins en main-d'oeuvre industrielle des pays. Pour conclure, M. Khane a invité les pays en développement à réserver au minimum 2 % de leur produit national brut au développement des aptitudes scientifiques et technologiques qu'exige l'industrialisation.

6. Dans son allocution, Son Excellence M. G. Bol Alima, Ministre camerounais du plan et de l'industrie, a souligné que l'industrialisation était le moteur du développement économique général. Il a insisté sur la contribution de l'industrialisation à la satisfaction des besoins essentiels du peuple et à l'amélioration des conditions d'existence de la population - urbaine et rurale - tout entière. Se référant aux déclarations et plans d'action de Lima et de New Delhi, M. Bol Alima a déclaré que les idées et objectifs qui y étaient consignés concordent pleinement avec le Plan d'action de Lagos adopté par les gouvernements africains. Le Ministre a en outre souligné que la réalisation de l'objectif de 25 % fixé à Lima dépendait entièrement de l'existence de personnel qualifié pour appliquer et assimiler les techniques modernes et pour maîtriser les machines, les outils et les procédés de l'industrialisation.

7. S'agissant de l'expérience du Cameroun en matière d'industrialisation, M. Bol Alima a indiqué que son gouvernement avait assigné un rang de priorité très élevé à la mise en valeur des ressources humaines, qui absorbait presque 25 % du budget national. L'objectif ultime du gouvernement est de développer et de consolider le potentiel technologique national afin de l'utiliser

en particulier pour résoudre les problèmes de la population rurale et pour accroître la productivité rurale. M. Bol Alima a souligné que la technologie moderne devait coexister avec la technologie traditionnelle et la compléter et qu'il fallait tirer parti des connaissances scientifiques et technologiques pour perfectionner les techniques traditionnelles.

Election du Bureau et adoption de l'ordre du jour de la Réunion

8. La Réunion a élu un Bureau constitué comme suit :

Président - M. Georges Ngango; Vice-Présidents - MM. Jacques Raison, Llyod Stanley et Antonin Trachta; Rapporteur - M. Imtiaz Ahmed Chaudri.

9. L'ordre du jour de la Réunion, tel qu'il a été adopté figure à l'annexe 1.

10. M. G.S. Gouri, Président du Groupe spécial pour la quatrième Conférence générale de l'ONUDI, a présenté quelques renseignements sur l'origine de la Réunion et ses rapports avec les préparatifs de la quatrième Conférence générale qui doit se tenir en juillet 1984 à Nairobi (Kenya). Il a indiqué que la Réunion d'experts de haut niveau sur la mise en valeur accélérée des ressources humaines nécessaires au développement industriel était l'une des cinq réunions approuvées par l'Assemblée générale qui devaient examiner les questions cruciales ci-après que la quatrième Conférence générale sera appelée à aborder : stratégies et politiques de développement industriel; technologie industrielle; mise en valeur des ressources humaines nécessaires au développement industriel; coopération industrielle entre pays en développement; énergie pour l'industrialisation. M. Gouri a précisé que ces réunions préparatoires devaient servir à engager un dialogue sur les questions critiques dont la quatrième Conférence générale de l'ONUDI sera saisie et à associer les dirigeants, les hommes de science, les économistes et d'autres spécialistes aux préparatifs de la Conférence.

11. S'agissant de la Réunion sur la mise en valeur accélérée des ressources humaines nécessaires au développement industriel, M. Gouri a souligné que les progrès et succès enregistrés dans la réalisation des objectifs d'industrialisation dépendaient de la constitution, par les pays en développement, d'une main-d'oeuvre qualifiée possédant toute la gamme des compétences technologiques et autres nécessaires à l'industrialisation, les apports, aussi importants qu'ils soient, de matériel ou de ressources financières supplémentaires n'étant d'aucune utilité pour l'industrie, tant que celle-ci ne disposait pas d'un personnel qualifié et compétent pour en faire un usage efficace.

12. M. Gouri a ensuite présenté la documentation établie pour la Réunion, qui comprenait deux documents de base (ID/WG.394/1 et 7) ainsi qu'un certain nombre de documents d'information ou de référence. Dans les deux documents de base on avait tenté de donner un aperçu général de la situation actuelle des pays en développement, de dégager les éléments éventuels d'une nouvelle approche, et de formuler des propositions en vue des actions à mener sur les plans national et international. Les deux documents étaient complétés par plusieurs documents d'information générale, y compris un certain nombre de rapports par pays, qui contenaient tous des renseignements supplémentaires sur les questions traitées dans les documents de base. La liste des documents figure à l'annexe 3 au présent rapport.

CHAPITRE II

CONSIDERATIONS D'ORDRE GENERAL SUR LA MISE EN VALEUR ACCELEREE
DES RESSOURCES HUMAINES NECESSAIRES AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

13. Les participants ont félicité le Secrétariat de l'ONU DI de l'excellente documentation établie pour la Réunion. Les documents de base et la documentation complémentaire, dont les rapports établis par plusieurs pays rendant compte de leur expérience constituaient une base de discussion utile. D'une manière générale les participants ont approuvé les analyses et méthodes d'approche présentées dans les documents de base et estimé que la documentation soumise à la Réunion d'experts de haut niveau contenait des renseignements précieux qui pouvaient être utilisés par la suite dans leurs pays respectifs.

14. Les participants ont pris note des déclarations stimulantes du Directeur exécutif de l'ONU DI ainsi que du Ministre du plan et de l'industrie du pays hôte. Les participants ont également pris note des délibérations des réunions d'experts de haut niveau tenues à Tbilissi et à Lima, dans la mesure où leurs conclusions intéressaient la mise en valeur des ressources humaines dans ses rapports avec le progrès technique et les stratégies et politiques industrielles.

15. Il a été reconnu que les ressources humaines sont à la fois instrument et objectif du développement. L'adresse et les compétences de la population sont les fondements de la prospérité nationale. La formation, le perfectionnement, la mobilisation et l'utilisation rationnelle de la main-d'oeuvre ont donc une importance capitale pour le niveau et le rythme de développement industriel, technologique et économique. Les efforts tendant à mettre en valeur les ressources humaines devraient donc être un élément majeur de l'action engagée par les pays en développement pour atteindre l'objectif d'industrialisation fixé à Lima et servir de base à une "stratégie de développement fondée sur les ressources humaines" selon laquelle l'individu en tant que producteur et consommateur est le centre du développement.

16. La mise en valeur des ressources humaines nécessiterait donc un système propre à accroître les compétences, les capacités de production, la créativité, la faculté d'innovation ainsi que l'esprit d'entreprise de la population grâce à l'enseignement général et professionnel et à la recherche. Les ressources

ou'une nation alloue à cette fin devaient être considérées comme investissements en capital humain, qui peuvent être encore plus importants que les investissements en matériaux et machines.

17. Dans le monde actuel, quels que soient la doctrine professée, le régime adopté et la voie de développement choisie, il n'est possible de garantir le succès, qui sera, il faut l'espérer, synonyme d'harmonie et de bonheur, qu'à condition de disposer, dans toutes les spécialités et à tous les échelons, d'hommes qui, en plus de leur compétence technique, possèdent à un degré élevé le sens de la dignité et de l'intégrité individuelles et collectives. Si l'on admet que le progrès exigera également des équipements industriels et des fonds, aucun apport supplémentaire de ces deux éléments ne peut être vraiment utile, tant que l'on ne dispose pas d'un personnel suffisamment compétent et motivé pour assimiler, mettre au point et appliquer les techniques et le savoir-faire qu'emploient aujourd'hui les secteurs de plus en plus complexes de la production industrielle et des services.

18. On connaît bien le rôle de l'industrie en tant que moteur essentiel du développement économique général. Pour qu'elle puisse se développer, l'industrie doit donc disposer de la main-d'oeuvre dont elle a besoin, en quantité, au moment et à l'endroit voulus, avec le mélange nécessaire de connaissances techniques et de compétences pratiques. L'existence de cette main-d'oeuvre détermine le rythme et l'orientation de la croissance et de l'innovation industrielles ainsi que du développement social.

19. Si l'on veut définir une politique et une stratégie efficaces pour la mise en valeur des ressources humaines nécessaires à l'industrialisation, il faut absolument disposer d'une stratégie et d'un plan d'industrialisation bien définis. La stratégie d'industrialisation retenue par un pays détermine les paramètres de la stratégie de mise en valeur des ressources humaines à appliquer. L'une découle de l'autre. En fait, la planification de la main-d'oeuvre doit avoir pour point de départ une conception claire du développement industriel national, et notamment un plan couvrant des secteurs ou sous-secteurs industriels choisis en fonction de la dotation en matières premières du pays. L'élément main-d'oeuvre industrielle devrait donc faire partie intégrante non seulement de la politique industrielle, mais aussi de la politique générale de la main-d'oeuvre et de l'éducation, qui s'insèrent à leur tour dans la politique économique, commerciale, nationale, etc., pour tenir compte des objectifs et priorités nationaux.

20. La pleine participation des milieux intéressés de l'industrie, des pouvoirs publics, des établissements d'enseignement général et professionnel en processus de planification, dès son début facilitera la détermination des besoins et des priorités en matière de main-d'oeuvre et la bonne exécution des plans. Toutefois, il ne suffit pas de disposer d'une politique bien définie. Celle-ci doit être étayée par la volonté et l'engagement politiques ainsi que par les concours financiers et matériels nécessaires à sa mise en oeuvre.

21. Dans les plans nationaux de développement industriel et dans les plans connexes concernant la formation de la main-d'oeuvre, la plupart des pays en développement doivent tenir compte de l'existence, côte à côte, d'au moins deux économies de base distinctes. Il s'agit du secteur rural, où vit le gros de la population, le plus souvent analphabète, qui tire de l'agriculture ou d'une industrie rurale quelconque des moyens d'existence qui lui permettent tout juste de subsister. Il y a aussi le secteur moderne ou structuré dont les habitants bénéficient d'une instruction plus ou moins poussée - certains même d'une formation technique, voire supérieure - et qui exercent une activité industrielle plus ou moins complexe dans des entreprises allant d'établissements faisant appel à une technologie relativement sophistiquée à de petits ateliers.

22. Eu égard à l'importance du secteur non structuré, notamment pour la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée pouvant être employée dans l'industrie, les participants ont recommandé aux pouvoirs publics d'accorder une attention particulière au rôle que ce secteur pourrait jouer dans la mobilisation de toutes les ressources humaines en vue d'accélérer le développement industriel national. Il a été suggéré que les organismes multilatéraux et bilatéraux intéressés continuent à aider les gouvernements dans leur action en faveur dudit secteur.

23. Il est aussi nécessaire de tenir compte des femmes qui représentent la majorité de la population. Dans les politiques de formation de la main-d'oeuvre industrielle, il faudrait donc accorder une attention particulière à la nécessité de mieux exploiter les potentialités des femmes et d'associer celles-ci réellement au développement industriel. Il faut insister tout spécialement sur cette question et l'ONUDI devrait l'examiner plus avant et la signaler à l'attention de la quatrième Conférence générale.

24. Les participants ont noté les défis auxquels doivent faire face la "société d'information" et la "bio-société" qui subissent une révolution profonde sous l'effet des progrès décisifs réalisés en matière de génie génétique, de biotechnologie, de micro-processeurs, etc. Etant donné que ces techniques novatrices offrent de nouveaux moyens de revitaliser le processus d'industrialisation et d'améliorer la qualité de la vie, il serait bon de les prendre en considération dans les programmes d'éducation et de formation de la main-d'oeuvre. De nouveaux types

d'institutions doivent être établis et les établissements existants doivent être adaptés à la nature transdisciplinaire des techniques nouvelles. Les moyens d'enseignement général et professionnel existants doivent être réexaminés compte tenu de l'évolution du profil des qualifications nécessaires pour exploiter les équipements industriels et autres.

25. Pour orienter la mise en valeur des ressources humaines, il faut prendre en considération les capacités qu'exigent les fonctions à assurer et les catégories de personnel capables d'exercer ces fonctions. Pour ce qui est des capacités essentielles requises, il faut accorder une attention particulière aux planificateurs et aux responsables de l'élaboration des politiques, ainsi qu'aux chefs d'entreprise et aux gestionnaires nécessaires pour planifier et diriger le processus d'industrialisation. Il faut aussi des scientifiques, des techniciens et des ingénieurs pour asseoir la croissance industrielle sur une base solide. A un niveau moins élevé, il faut du personnel capable de concevoir, diriger et exploiter les installations industrielles. Cette classification peut sembler arbitraire, mais une classification appropriée peut être élaborée en fonction des besoins du pays considéré. D'une manière générale, les participants ont donc approuvé les suggestions présentées aux paragraphes 18 à 29 du document ID/WG.394/4.

26. Il a été noté que dans la plupart des pays en développement, l'enseignement actuel est calqué sur celui d'un certain nombre de pays industriels. Mais alors que ces pays en entreprennent périodiquement l'examen, pour tenir compte de l'évolution permanente des besoins en main-d'oeuvre industrielle et des mutations des structures et des activités industrielles, la plupart des pays en développement n'en ont guère fait autant. L'enseignement existant s'est révélé mal adapté et incapable de suivre l'évolution des besoins divers et complexes de l'industrie. L'enseignement général et professionnel est souvent mal adapté aux besoins immédiats et concrets de l'industrie. Ce défaut d'adaptation a contribué à perpétuer le recours massif aux services d'experts extérieurs. Il est donc considéré nécessaire de dynamiser l'enseignement général et professionnel existant conformément aux besoins nationaux.

27. Il a été noté que dans la plupart des pays en développement, la mise en valeur des ressources humaines nécessaires au développement industriel s'est faite d'une manière qui ne permettait pas à ces pays d'acquérir les compétences qu'exige l'industrialisation. Cet état a été souvent perpétué par les programmes de mise en valeur des ressources humaines exécutés dans les pays en développement. Il faut prendre des mesures visant à corriger les programmes d'enseignement général et professionnel des établissements s'occupant de la valorisation des ressources humaines et à mettre en place l'infrastructure nécessaire pour former

le personnel qualifié qu'exige l'industrialisation. Par ailleurs, il a été reconnu que l'insuffisance des moyens de formation et de perfectionnement constituait le principal obstacle entravant la mise en valeur des ressources humaines au service de l'industrialisation des pays en développement.

28. On semble s'employer davantage à faire face aux nécessités immédiates et à court terme qu'aux besoins à long terme prévus. Il est donc jugé nécessaire que l'on se préoccupe sérieusement de la formation à donner aux jeunes qui entrent maintenant dans le système scolaire pour permettre à ceux-ci de contribuer effectivement à la construction du système scientifique, technologique et industriel de demain. C'est dans ce contexte que quelques éléments éventuels d'une nouvelle manière d'envisager la réorientation de l'enseignement, la productivité de la population et surtout la nécessité d'assimiler les techniques nouvelles ont été définis.

29. On a évoqué l'apparition d'une industrie du savoir. Celle-ci est caractérisée par des approches et méthodes nouvelles, telles que l'utilisation des ordinateurs à l'école, l'exploitation systématique des satellites et de la télévision pour l'enseignement et l'utilisation de coffrets pédagogiques et de matériel didactique et pédagogique ainsi que la création, en tant que de besoin, de nouveaux établissements, tels que des universités techniques à orientation pluridisciplinaire, etc. A ce propos, les participants ont pris note avec intérêt de l'expérience acquise par quelques pays développés qui, appelés à faire face à une mutation rapide du secteur industriel, s'occupent de cette question depuis les années 60.

30. Imposer des techniques étrangères à une société et à un milieu qui n'y sont pas encore préparés comporte des dangers et des inconvénients qu'il faut reconnaître même si l'on insiste sur la nécessité de constituer une base scientifique et technologique solide pour accélérer le processus d'industrialisation. Aussi faut-il faire preuve de prudence dans le choix des techniques.

31. Dans le secteur rural, il ne faut pas simplement écarter les techniques élémentaires existantes mais les analyser pour déterminer les possibilités de perfectionnement. Dans le secteur moderne, il faut faire une large part à l'élément formation lorsque l'on négocie l'achat d'équipements nouveaux. La formation qui peut être assurée sur place doit être convenablement organisée et préparée en temps voulu, la partie qui doit avoir lieu à l'étranger doit être

déterminée au cours des négociations et se dérouler selon un calendrier approprié. La collaboration des fournisseurs de matériel à l'établissement de ces plans, à l'élaboration des programmes de formation correspondants et à l'exécution des accords de formation est capitale et pourrait même être considérée comme l'une des conditions de l'acquisition d'équipements. Des mesures de protection telles que l'enregistrement et la surveillance systématiques des technologies en blocs et de l'aide technique correspondante fournies s'imposent également au niveau national.

32. Il faut s'intéresser aux difficultés que l'on éprouve actuellement à assurer à des conditions raisonnables, le financement de l'élément formation des projets technologiques.

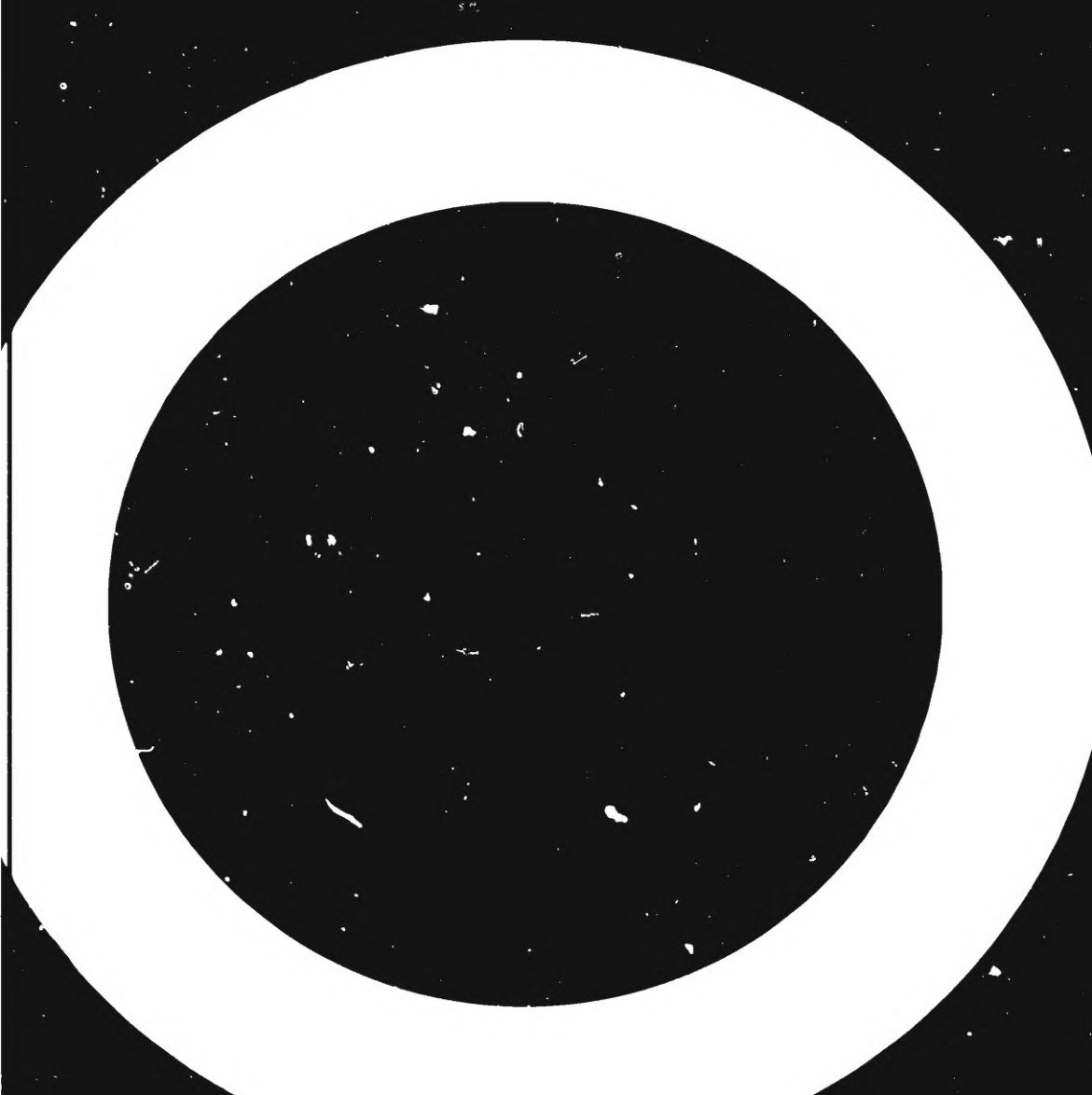
33. A un moment où les fonds nécessaires pour financer l'acquisition d'équipements nouveaux sont difficiles à réunir, il faut insister tout spécialement sur l'importance que revêt l'application dans les usines de méthodes d'entretien efficaces, de préférence sur la base de programmes de maintenance. A cette fin, il faudrait acquérir, en quantité et en qualité suffisantes, les connaissances théoriques et pratiques indispensables pour conserver le stock de capital mis en place, c'est-à-dire l'équipement tout au long de sa durée de vie. Il faut faire observer qu'il y a des possibilités pour des ouvriers qualifiés et expérimentés de créer des ateliers d'entretien et de réparation qui, fonctionnant comme des entreprises du secteur de la petite industrie, pourraient fournir ces prestations à l'industrie. Eu égard à son importance, l'entretien de l'équipement doit donc être considéré comme un domaine où les talents d'entrepreneurs peuvent s'exercer.

34. Il convient de noter que les problèmes posés par les attitudes et l'environnement social et culturel doivent retenir une attention particulière dans la valorisation des ressources humaines. Dans plusieurs pays, les attitudes et motivations sont dans un sens héritées de l'époque coloniale et influent souvent sur la manière dont on se représente la mobilité dans certaines professions et occupations et juge de leur intérêt.

35. Des mesures devront aussi être prises pour instaurer un environnement propre à modifier des valeurs et attitudes sociales à l'égard de différentes catégories d'emplois. Pour surmonter les problèmes posés par la pénurie de techniciens, d'une part, par le chômage de diplômés, d'autre part, il faut modifier les systèmes de valeurs existants qui, axés traditionnellement sur l'éducation

de type classique et les résultats scolaires et universitaires, réservent les traitements élevés, considérations et prestiges aux seuls travaux de bureau. Pour stimuler la créativité et l'innovation et favoriser les vocations d'entrepreneurs et de travailleurs indépendants, les pouvoirs publics et la société devront aussi créer un environnement offrant les incitations et la reconnaissance sociale nécessaires. C'est seulement de cette façon que l'on pourra assurer la mise en valeur des ressources humaines dans toute l'acceptation du terme. Les participants ont souligné que la valorisation effective des ressources humaines nécessaires à l'industrialisation n'était pas uniquement une affaire de moyens financiers et matériels. Il y avait aussi des aspects immatériels sans lesquels ces apports là ne sont d'aucune utilité. Les participants ont estimé que les éléments invisibles de la mise en valeur des ressources humaines (telles que les attitudes et motivations, les incitations et récompenses) étaient extrêmement importants et prié l'ONUUDI de leur consacrer une étude complémentaire dont les résultats devraient être, si le temps le permet, pris en considération à la quatrième Conférence générale de l'Organisation.

36. Pour examiner plus avant les points 6 et 7 de l'ordre du jour, on a constitué deux groupes de travail traitant l'un des actions au niveau national, l'autre des actions au niveau international. Adoptés en séance plénière, les rapports des groupes de travail constituent la base des chapitres III et IV du présent rapport.



CHAPITRE III

ACTIONS AU NIVEAU NATIONAL

Introduction

37. Le mandat assigné au Groupe de travail No 1 chargé d'étudier les actions à mener sur le plan national a été le suivant :

"Compte tenu des débats en séance plénière sur les points 4 et 5 de l'ordre du jour, le Groupe de travail No 1 examinera essentiellement les questions relevant du point 6 de l'ordre du jour. Le Groupe de travail formulera en particulier des recommandations concrètes dans chacun des domaines ci-après :

- Politiques et stratégies
- Elaboration et exécution de programmes
- Cadre institutionnel
- Mobilisation et utilisation optimale des ressources financières, domaines auxquels les gouvernements, chacun pris à part et tous ensemble, voudront peut-être assigner un rang élevé de priorité à la lumière de la situation internationale actuelle."

La documentation du Groupe de travail No 1 comprend le document ID/WG.394/3, ainsi que les documents de base ID/WG.394/1 et 7. Le groupe pourra également se référer aux monographies par pays ainsi qu'à la documentation complémentaire établie pour la première Consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle."

38. La liste des membres du Groupe de travail No 1 figure à l'annexe IV. Le rapport du Groupe de travail a été adopté et fait partie intégrante du rapport de la réunion.

39. Au cours des débats sur les actions à mener au niveau national, il a été pris note des allocutions d'ouverture soulignant que dans les conditions actuelles de l'économie mondiale les pays en développement doivent compter de plus en plus sur leurs propres forces. Il a été noté que l'aide financière, aussi bienvenue qu'elle soit, doit être considérée comme un concours temporaire par les pays en développement progressant vers l'autosuffisance. La même observation a été faite à propos des moyens financiers importants qui sont dépensés pour la

formation à l'étranger et qui seraient mieux employés si elles servaient à développer les compétences nationales et non à importer simplement des individus hautement qualifiés. Il a aussi été souligné qu'aucun appui de la part de la communauté internationale ne devait à ce stade accroître la dépendance des pays en développement et que les organisations internationales devraient aider ceux-ci à réduire leur dépendance.

40. Au cours des débats sur le point 6 de l'ordre du jour, la question de la base de données et de la circulation de l'information a également été abordée. Il a également été admis que élaboration et exécution des politiques étaient deux questions distinctes et que les facteurs de motivation pourraient être un point supplémentaire de l'ordre du jour. En fait, si le Groupe de travail n'a pas eu le temps de discuter des facteurs de motivation, l'inscription de cette question à l'ordre du jour tend cependant à rappeler que la motivation générale, la productivité, les attitudes, les incitations et les récompenses sont autant de questions qui devraient être considérées comme faisant partie intégrante de la politique de mise en valeur des ressources humaines, dans la mesure où elles contribuent à l'utilisation judicieuse et à la formation suffisante de la main-d'oeuvre.

41. Les participants ont en général approuvé le document ID/WG.394/1, et plus spécialement ses paragraphes 41 à 59, ainsi que les documents de référence ID/WG.394/3 et 4, et les recommandations qui y étaient présentées.

42. Les participants ont noté que l'Organisation des Nations Unies avait proclamé les années 80 Décennie du développement industriel de l'Afrique. Dans cette perspective, il a été convenu que l'Afrique devrait bénéficier d'une attention particulière. A ce propos, il a en outre été noté ce qui suit :

1. La capacité de l'enseignement du troisième degré reste en Afrique bien en deçà des objectifs industriels;
2. La plupart des pays d'Afrique en sont encore à leur "première base" d'industrialisation et doivent maintenant déterminer comment ils peuvent développer et accroître leur potentiel de technologie industrielle;
3. Il faut promouvoir en Afrique la collaboration régionale entre les pays selon l'exemple donné par les trois établissements qui viennent d'être créés dans les domaines de la conception de produits de l'industrie mécanique; de la technologie et de la recherche et formation industrielles;

4. L'Afrique a pour objectif prioritaire de développer des compétences pouvant être utilisées immédiatement aux niveaux intermédiaire et supérieur, en application d'une politique fondée sur la détermination des niveaux de compétences essentiels. Les programmes de technologie et d'alphabétisation devraient à cet égard servir d'appui.

43. Pour ce qui est de la base de planification et d'information, les participants ont approuvé le paragraphe 16 du document ID/WG.394/1, tout en mettant en garde contre l'adoption de systèmes trop sophistiqués, qui rendent l'information difficile à assimiler. Ils ont jugé bon de recommander un cadre fondamental, que chaque pays devrait être cependant libre de compléter à sa guise. On a préconisé vivement la normalisation des catégories professionnelles ou d'occupations et la rationalisation des méthodes de rassemblement et d'exploitation des renseignements afin d'obtenir des mesures comparables aux fins de la planification de la main-d'oeuvre et de la mise en valeur des ressources humaines. On a souligné que toutes les données devaient se rapporter à des situations particulières et être suffisamment détaillées afin de présenter une utilité réelle pour les planificateurs.

44. Les recommandations ci-après ont été faites :

1. La politique de planification et de formation de la main-d'oeuvre industrielle devrait faire partie intégrante de la politique de développement industriel;
2. Il doit y avoir des politiques bien définies en ce qui concerne le développement industriel et la mise en valeur des ressources humaines dans les zones rurales et non rurales;
- 3) L'ONUDI, agissant en coopération avec d'autres organisations internationales, devrait entreprendre l'élaboration des méthodes et de définitions types pour le rassemblement des renseignements nécessaires à la formation de la main-d'oeuvre industrielle.

45. Les participants ont souligné que l'on pouvait obtenir des résultats à court terme en faisant appel à des techniques comme les enquêtes sur les postes vacants et les mouvements des traitements, en tenant plus spécialement compte du marché du travail local et de ses particularités.

46. Les participants ont enfin noté que le rassemblement de renseignements sur la formation était également important.

47. Pour ce qui est des bases de planification et d'information, les participants ont estimé que le recours excessif à des techniques de planification mécanistes ne permet pas de suivre comme il convient l'évolution de la structure des compétences.

48. Pour ce qui est des politiques et stratégies, les participants ont noté, que selon l'expérience faite par quelques pays industrialisés, les mesures législatives permettaient dans certaines conditions d'accélérer le taux d'innovation.

49. Les participants ont formulé les recommandations suivantes :

1. Il est nécessaire de formuler des politiques de mise en valeur des ressources humaines concernant les arrangements contractuels avec les fournisseurs étrangers de technologies et d'équipements industriels;
2. Les inconvénients que comporte la fragmentation de la formation devraient être surmontés par un système de certificats;
3. La nécessité de mettre au point un système de formation intégrée combinant la formation théorique et pratique à tous les niveaux doit être prise en compte dans les politiques;
4. Il faut rechercher les moyens de faire mieux correspondre les catégories de main-d'oeuvre utilisées et les qualifications des diplômés sortant du système d'enseignement. A cet égard, il a été considéré utile d'associer les milieux industriels et les établissements de formation à l'élaboration et à l'exécution des politiques, plans et programmes ayant trait à la production et à la formation;
5. Pour utiliser au mieux le personnel technique qualifié, les pouvoirs publics devraient proposer à celui-ci des avantages concrets pour l'inciter à occuper des postes à la "production" et non dans l'"administration" et pour réduire l'"exode des compétences".

50. S'agissant des politiques intéressant les zones rurales, les participants ont formulé les recommandations ci-après :

1. Il faut accorder une attention particulière à l'élaboration et à l'exécution de programmes spéciaux d'enseignement général et professionnel destinés à la main-d'oeuvre industrielle dans les zones rurales;
2. Il faut examiner les mesures qui pourraient être prises en faveur des entreprises rurales et nationales pour développer la compétence des chefs d'entreprise;
3. Il faut s'attacher à adopter et à mettre au point sur place des améliorations technologiques simples pour accroître la productivité des entreprises rurales.

51. Il a été, en outre, recommandé :

1. Que des ressources plus importantes soient consacrées à la formation des formateurs;
2. Que des liens plus étroits soient établis entre les besoins de main-d'oeuvre et les programmes d'enseignement;
3. Que l'on réexamine les systèmes d'éducation existant qui tendent à développer les capacités d'imitation plutôt que la créativité et la faculté imaginative;
4. Que l'on s'attache davantage à "enseigner à apprendre" en tenant dûment compte du recours possible aux technologies pédagogiques, y compris les auxiliaires d'enseignement et d'apprentissage, pour soutenir les programmes d'éducation de grande envergure;
5. Que l'on accorde une attention particulière aux femmes dans la mise en valeur accélérée des ressources humaines nécessaires au développement industriel;
6. Que des mesures soient prises pour intensifier la circulation de main-d'oeuvre technique entre l'industrie et des établissements de formation;
7. Que l'on élabore des politiques pour coordonner la formation avec la migration de personnel qualifié vers les pays limitrophes et pour assurer la réinsertion des migrants au retour dans leur pays.

Elaboration de programmes

52. Une observation fondamentale a été faite : il importait au plus haut point de tenir compte de toutes les mesures envisagées dans les programmes élaborés pour améliorer la coordination et concevoir et présenter les programmes d'une manière cohérente. Les analyses qui figurent dans le document ID/WG.394/4 et les mesures qui y sont suggérées ont été considérées comme particulièrement pertinentes. Les participants ont souligné la nécessité de programmes axés surtout sur des questions concrètes. L'attention a également été appelée sur l'existence de textes fondamentaux permettant d'accélérer la formulation et la mise au point des programmes. Un participant a fait observer qu'il y avait des domaines où le savoir ne connaissait pas de frontières. Il a été souligné que les programmes d'enseignement général et professionnel devaient assigner un rang de priorité particulier aux capacités essentielles pour le développement industriel dont il est question dans le document ID/WG.394/3.

1. Dans l'élaboration de programmes, il faut passer des matières non techniques aux matières techniques, et des disciplines théoriques aux disciplines pratiques pour dégager les aspects complémentaires de la formation de type classique et de la formation sur le tas;
2. Il faudrait envisager la mise en place de systèmes de rémunération fondés sur le mérite;
3. Des mécanismes devraient être créés pour sélectionner, mettre au point, adopter et échanger les matériels pédagogiques nécessaires à la formation de la main-d'oeuvre industrielle;
4. L'ONUDI, agissant en coopération avec d'autres organisations internationales, devrait envisager de publier un guide méthodologique sur l'élaboration de programmes pour la mise en valeur accélérée des ressources humaines nécessaires à l'industrialisation.

Cadre institutionnel

53. Au cours des débats, on a fait valoir que la cohérence des institutions était importante et que la coordination des activités menées par les institutions et organismes des pays en développement pouvait être améliorée. On a également souligné que le cadre institutionnel devait se prêter à la formation de différentes catégories de main-d'oeuvre plus ou moins qualifiées. On a noté avec inquiétude

que la fragmentation du cadre institutionnel se traduisait par une inégalité du niveau de formation. On a fait observer que l'Afrique, ne disposant que de peu d'établissements d'enseignement général et professionnel présentait des faiblesses particulières à cet égard.

54. Les participants ont formulé les recommandations ci-après :

- i. Il faudrait envisager la possibilité que chaque pays en développement se dote d'un seul organisme chargé de coordonner les programmes de formation; cet organisme pourrait organiser la mise en valeur des ressources humaines et encourager l'élaboration d'une stratégie nationale correspondante;
- ii. Cet organisme devrait être autorisé à réunir toutes les ressources financières nécessaires pour son expansion (fonds national pour la formation des ressources humaines nécessaires à l'industrialisation);
- iii. Les organismes de planification devraient comprendre un service chargé de planifier la mise en valeur des ressources humaines;
- iv. L'ONUDI devrait apporter un appui moral, technique et financier aux institutions communes, et par priorité aux institutions mises sur pied par des groupes de pays du tiers monde. De tels instituts communs pourraient par exemple promouvoir et coordonner le recours aux technologies pédagogiques;
- v. L'industrie devrait être de plus en plus associée à l'élaboration et à l'exécution des programmes de formation;
- vi. Il faudrait envisager la définition et l'utilisation éventuelle du concept d'entreprise-école;
- vii. L'ONUDI devrait rassembler et diffuser des renseignements sur les systèmes de formation adoptés avec succès dans les zones rurales ainsi que sur les dispositions institutionnelles correspondantes;
- viii. Dans l'expansion et le développement des établissements d'enseignement général et professionnel, il faudrait tenir compte des besoins actuels.
- ix. Des représentants de l'industrie devraient siéger dans les organes directeurs des établissements d'enseignement général et professionnel;
- x. Dans le cadre de la coopération technique entre pays en développement, les pays les moins avancés devraient élaborer des stratégies communes pour améliorer les équipements utilisés pour la mise en valeur des ressources humaines.

Financement

55. Pour ce qui est du financement, on a émis l'avis que certains fonds devaient être réorientés vers les projets novateurs. Ainsi on ne demanderait pas de crédits supplémentaires, mais utiliserait au mieux les montants déjà disponibles. A cet égard, le recours aux technologies pédagogiques est un domaine qui pourrait attirer certains concours et, d'une manière générale, il peut y avoir intérêt à accroître les ressources destinées aux structures. Les pouvoirs publics doivent envisager la définition d'un cadre législatif permettant de mobiliser des moyens financiers pour le développement. Le financement par l'industrie était aussi envisagé. Il a été souligné que l'appel à l'initiative personnelle s'adressait aussi à l'industrie qui devait s'attendre à assumer dans une mesure croissante la responsabilité financière de la formation de la main-d'oeuvre dont elle a besoin.

56. Les recommandations ci-après ont été formulées :

1. Les pays en développement devraient chercher à mobiliser des fonds sur le plan intérieur et ne pas s'en remettre uniquement aux sources de financement extérieures;
2. Il faudrait attacher une importance accrue à l'évaluation des programmes et de leur rentabilité;
3. Il faudrait mobiliser les ressources propres des entreprises pour la formation et, le cas échéant, leur verser une contribution aux dépenses engagées;
4. Des ressources financières accrues devraient être allouées à l'enseignement technique, ainsi qu'à divers éléments des programmes d'enseignement général et professionnel (infrastructure, bourses, personnel enseignant et instructeurs) et au développement des technologies pédagogiques, etc.

57. Les participants ont pris note des recommandations pertinentes de la Consultation tenue à Stuttgart.

CHAPITRE IV

ACTIONS AU NIVEAU INTERNATIONAL

58. Le mandat assigné au Groupe de travail No 2 chargé d'étudier les actions à mener sur le plan international a été le suivant :

"Compte tenu des débats en séance plénière sur les points 4 et 5 de l'ordre du jour, le Groupe de travail No 2 examinera les mesures à prendre pour promouvoir une coopération internationale plus efficace. La documentation du groupe de travail No 2 comprend le document ID/WG.394/2 ainsi que les documents de base ID/WG.394/1 et 7. Le groupe pourra également se référer aux documents d'information établis pour la première Consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle et aux monographies par pays.

Le Groupe de travail est appelé à déterminer les domaines où la coopération internationale peut le mieux compléter les efforts des pays en développement pour mettre en valeur les ressources humaines nécessaires à l'industrialisation.

S'agissant de l'objectif à long terme des pays en développement - maîtriser le processus d'industrialisation - le Groupe de travail voudra peut-être se pencher sur les questions suivantes :

- Coopération entre gouvernements en vue de mettre en place ou de renforcer des systèmes nationaux d'enseignement général et professionnel compte tenu de la main-d'oeuvre nécessaire à l'industrialisation (ID/WG.394/2, paragraphe 20).

S'agissant des objectifs à court terme, une coopération internationale nécessaire pour pourvoir aux besoins de l'industrie qui ne peuvent être satisfaits à bref délai au moyen des ressources nationales. Le Groupe de travail voudra peut-être étudier :

- La coopération d'entreprise à entreprise : la nécessité d'améliorer les arrangements contractuels (ID/WG.394/7, paragraphe 8, note 2 iii); la nécessité d'améliorer les conditions et modalités du financement de l'élément formation des projets industriels (ID/WG.394/7, paragraphe 10)."

59. La liste des membres du Groupe de travail figure à l'Annexe IV.

60. Adopté en séance plénière, le rapport du Groupe de travail a été repris dans le chapitre traitant des actions à mener sur le plan international.

A. COOPERATION ENTRE GOUVERNEMENTS

61. Au cours de la réunion, on a signalé qu'un effort important devait être fait pour déterminer les établissements de formation qui pourraient devenir des "centres d'excellence" desservant non seulement leur propre pays, mais aussi d'autres pays en développement. Ces établissements comprendraient des centres de formation industriels, des instituts de recherche et développement et des universités ayant atteint un certain niveau de compétence, qui, s'ils bénéficiaient d'investissements supplémentaires ou d'autres concours, pourraient atteindre un niveau de compétence reconnu dans leur domaine respectif.

62. Certains établissements des pays en développement pourraient ainsi devenir des "centres d'excellence" s'occupant non seulement du progrès des techniques et de leur assimilation, mais aussi de la formation et de l'acquisition de compétences techniques dans certains secteurs industriels. Les participants ont formulé les recommandations ci-après :

1. Conformément à la Déclaration de New Delhi adoptée à la troisième Conférence générale de l'ONUDI, il faut recenser les établissements (centres de formation industrielle, instituts de recherche et développement et universités) ayant atteint un certain niveau de compétence qui pourraient devenir des centres d'excellence et renforcer les centres existants;
2. Il faut créer un système d'information sur les besoins et les moyens de formation, qui ferait partie intégrante du programme des centres d'excellence afin de diffuser, d'une manière continue, des renseignements exacts sur les besoins et les possibilités de formation dans les pays en développement;
3. Il faut mettre en place des réseaux régionaux, sous-régionaux et internationaux afin de développer les circuits de communication pour les échanges professionnels et d'explorer les possibilités que les établissements de formation et centres de recherche des pays en développement ont de s'aider les uns les autres.

63. Pour ce qui est des besoins spéciaux en matière de formation, les participants ont formulé les recommandations ci-après :

1. Etant donné que les pays en développement sont au premier chef responsables de la formation, que les capacités existantes de ces pays pourraient être mieux utilisées et qu'il y a de nombreuses possibilités

d'intensifier la coopération entre pays en développement dans le domaine de la formation à la gestion et de la formation technique, les pouvoirs publics devraient examiner la nécessité de renforcer les établissements correspondants ou d'en créer, là où il n'en existe pas;

2. Une attention particulière devrait être accordée à la formation et au perfectionnement du personnel essentiel pour le développement industriel auquel se réfère le document ID/WG.394/3, et notamment des catégories suivantes :

- Chefs d'entreprise industrielle;
- Responsables de la formation;
- Formateurs;
- Ingénieurs;
- Techniciens;
- Personnel de direction et d'encadrement;
- Administrateurs et planificateurs en économie industrielle.

3. La pénurie de cadres nationaux capables de définir des projets et d'en préparer la réalisation fait recourir aux services d'experts étrangers : des programmes spéciaux pour la coopération internationale en matière de formation devraient être élaborés pour initier les ingénieurs et autres membres des équipes chargées du projet à la gestion des projets;
4. Etant donné l'allure des mutations technologiques d'une part et le fait que les cadres industriels, techniques et administratifs des pays en développement sont relativement isolés des techniques nouvelles, d'autre part, l'ONUDI, agissant en coopération avec d'autres organismes multilatéraux ou bilatéraux, devrait mettre sur pied des programmes d'enseignements spéciaux pour mettre à jour les connaissances théoriques et pratiques dans les secteurs où les mutations technologiques sont les plus importantes;
5. Les pouvoirs publics devraient étudier les possibilités d'associer de plus en plus les établissements d'enseignement classique aux entreprises industrielles;
6. Les gouvernements devraient aussi tenir compte de l'intérêt qu'il y a à utiliser pleinement les ressources techniques des universités et instituts de technologie pour l'élaboration de politiques, la planification, l'étude de projets, l'assistance consultative, la recherche et le développement.

Entretien des équipements industriels

64. L'entretien des équipements industriels acquis par les pays en développement est de la plus haute importance.

65. Le défaut d'entretien a des conséquences multiples : il entrave la bonne marche des installations et abrège leur durée de vie; il augmente les besoins en pièces de rechange généralement payables en devises et, enfin, réduit la motivation du personnel et décourage celui-ci.

66. Sur le plan national, les programmes d'entretien ont différents aspects dont les suivants :

- Formation d'ingénieurs et de techniciens capables de concevoir et d'exécuter les programmes d'entretien et d'évaluer "l'exploitabilité" des projets;
- Fixation de normes pour les équipements;
- Définition de diverses obligations des fournisseurs en ce qui concerne par exemple la documentation technique;
- Création d'ateliers pour la fabrication de pièces de rechange;
- Organisation de la sous-traitance;
- Conception de systèmes d'entretien appropriés.

67. Les participants ont formulé les recommandations ci-après :

1. L'année 1986 devrait être proclamée Année internationale de l'entretien des équipements industriels pour appeler l'attention aux niveaux international et national sur les problèmes posés par l'entretien des installations et du matériel industriels, en vue de développer les capacités et compétences appropriées dans ce secteur. A cet effet, l'ONUDI est invitée à lancer un programme pour l'année en collaborant en tant que de besoin avec d'autres organisations internationales compétentes.
2. Des instituts polyvalents d'entretien industriel capables d'assurer des tâches de formation, de recherche, de conseil, et d'assistance en matière d'entretien des équipements industriels ainsi que de fabriquer certaines pièces de rechange devraient être créés.

Production de programmes, d'équipements et de matériels pour l'enseignement général et professionnel

68. Les participants ont reconnu les grandes potentialités de la coopération internationale non seulement entre pays en développement, mais aussi entre pays développés et pays en développement dans le domaine de la mise au point de

programmes, équipements et matériels destinés à l'enseignement général et professionnel dans les pays en développement. Cela suppose des recherches sur les procédés et techniques d'enseignement et d'apprentissage de même que l'application des résultats de recherches de ce genre déjà exécutés dans les pays développés et les pays en développement plus avancés. Compte tenu de ce qui précède, les participants ont recommandé que l'ONUDI, agissant en coopération avec les autres organisations internationales compétentes, élabore des programmes spéciaux pour promouvoir des projets concrets dans ce domaine.

Financement de la formation

69. Parmi les autres moyens d'accroître les ressources destinées à la formation, dont il a été question, on peut mentionner les mesures législatives, financières et administratives d'application de diverses surtaxes dont le produit est strictement réservé au financement de la formation industrielle, les stimulants fiscaux, les prélèvements frappant les entreprises industrielles, etc.

70. Les participants ont noté que l'insuffisance des ressources financières fournies sur une base bilatérale et multilatérale avait entraîné la suspension d'importants projets nationaux de formation.

71. Dans ce cas aussi, il semble nécessaire d'insister auprès des gouvernements pour qu'ils utilisent des fonds publics pour le financement de programmes de formation et réservent une partie des fonds fournis par le PNUD à la formation industrielle.

72. Des organismes bilatéraux et multilatéraux pourraient aussi fournir des fonds pour financer le coût en devises des possibilités de formation que les pays en développement s'offrent les uns aux autres dans le cadre des accords de coopération économique ou technique.

73. On a également insisté sur la nécessité de mobiliser pour les programmes d'assistance technique de l'ONUDI des fonds supplémentaires qui pourraient être utilisés pour la formation industrielle.

74. Après avoir fait de nombreuses autres observations, les participants ont finalement formulé les recommandations ci-après :

1. Il faut envisager le recours à des mesures législatives, financières et administratives comme moyen d'obtenir des ressources financières supplémentaires pour la formation industrielle, en utilisant notamment des surtaxes, des stimulants fiscaux et des prélèvements frappant les entreprises industrielles;

2. Les organismes bilatéraux et multilatéraux devraient envisager de financer le coût en devises des possibilités de formation qu'un pays en développement offre à un autre.

B. COOPERATION D'ENTREPRISE A ENTREPRISE ET
NECESSITE D'AMELIORER LES RELATIONS CONTRACTUELLES

75. Les participants ont examiné en détail les dispositions relatives à la formation dans les pays en développement figurant dans les contrats pour la fourniture d'installations et de matériel, etc. A cet égard, il a été insisté sur l'importance des considérations suivantes :

- Détermination en termes concrets et quantitatifs des besoins de formation;
- Sélection des instructeurs et des stagiaires.

76. Dans cet ordre d'idées, il a paru indispensable d'éliminer autant que possible les lacunes décelées dans ces contrats, grâce par exemple aux études de cas entreprises par l'ONUDI, et d'accorder une attention particulière à certains points mentionnés au paragraphe 234 du document ID/WG.381/2 de l'ONUDI.

77. Les participants ont appuyé sans réserves les recommandations adoptées à la première Consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle, demandant à l'ONUDI d'établir une liste récapitulative de clauses relatives à la formation pouvant être insérées dans les contrats concernant les projets industriels.

78. Les participants ont formulé les recommandations ci-après :

1. En plus des points dont il est question dans les documents d'information, la formation en matière de réparation et d'entretien devrait être spécialement mentionnée dans la liste récapitulative;
2. L'ONUDI devrait élaborer des programmes de formation à l'intention des personnes appelées à négocier des contrats;
3. Dans l'intérêt des pays en développement, les établissements de formation des pays bénéficiaires devraient être associés aux programmes concernant le transfert de savoir-faire et la formation technique mis au point par les fournisseurs de matériel. L'ONUDI devrait examiner les modalités éventuelles d'une telle association.

4. Une attention particulière devrait être accordée à l'importance d'une documentation technique sur le fonctionnement et l'entretien des équipements et à la nécessité de faciliter l'utilisation de cette documentation par le personnel des pays en développement:
5. Les pays en développement devraient mettre pleinement à profit les possibilités qu'offrent les grands contrats d'ingénierie (y compris ceux qui concernent le génie civil), pour permettre aux jeunes ingénieurs en cours de formation et aux bureaux d'études locaux d'acquérir une précieuse expérience pratique.

Financement de l'élément formation d'un projet industriel

79. Au cours des discussions sur le financement de la formation industrielle, l'attention a été appelée entre autres sur le fait que les propositions tendant à améliorer les conditions de financement de l'élément formation des projets industriels n'avaient pas été approuvées à la Consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle.

80. Par ailleurs, on a souligné le rôle capital des compétences techniques spécialisées dans les négociations portant sur tous les aspects du financement de projets industriels et la nécessité de programmes spéciaux pour renforcer ces compétences dans le secteur public et dans le secteur privé. Il a été toutefois convenu que la formation dispensée aux spécialistes était en fait insuffisante et devait être toujours étayée par l'expérience.

81. Il a aussi été signalé que pour les entreprises particulières appelées à assurer une formation dépassant leurs besoins immédiats, les crédits mixtes, c'est-à-dire une aide du secteur public servant de complément aux investissements du secteur privé, peuvent être une source de financement supplémentaire. Les participants ont formulé les recommandations ci-après :

1. La quatrième Conférence générale de l'ONUDI devrait examiner plus avant les questions relatives au financement de la formation, qui représente une partie essentielle du coût initial des projets;
2. L'ONUDI et d'autres organisations internationales devraient prendre des mesures pour mettre sur pied des programmes rendant le personnel des secteurs public et privé des pays en développement plus apte à maîtriser les mécanismes de financement des projets industriels et d'emprunt sur les marchés internationaux;

3. Des crédits mixtes (provenant de sources de financement publiques et privées) devraient être utilisés lorsque la formation à assurer dépasse les besoins d'une entreprise ou d'un projet particulier.

C. RÔLE DE L'ONUDI ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

82. Les participants ont reconnu le rôle important que l'ONUDI et les autres organisations internationales compétentes telles que l'OIT et l'UNESCO pouvaient jouer en favorisant la coopération internationale par une assistance technique directe et par d'autres activités d'appui en faveur des pays en développement. Compte tenu de ce qui précède, les participants ont approuvé les recommandations qui figurent au chapitre IV du document ID/WG.394/2.

CHAPITRE V

CLOTURE DE LA REUNION

83. A la séance de clôture, M. George Ngango, qui avait présidé la Réunion, en a résumé brièvement les délibérations en insistant sur les principales conclusions et recommandations. Le rapport de la Réunion a été ensuite officiellement présenté à S. E. M. Bol Alima, Ministre du plan et de l'industrie, avant d'être adopté par les participants.

84. M. G.S. Gouri, Président du Groupe spécial pour la quatrième Conférence générale de l'ONUDI, a exprimé la gratitude et les remerciements de l'ONUDI au Président, au gouvernement et au peuple de la République-Unie du Cameroun pour l'appui apporté à la Réunion. M. Gouri a remercié en particulier S. E. M. Bol Alima, Ministre du plan et de l'industrie, ainsi que Mme Elizabeth Tankeu, Vice-Ministre du plan et de l'industrie, de leur intérêt personnel pour la Réunion ainsi que des services et de l'appui logistique fournis pour en assurer le succès. M. Gouri a noté que la Réunion avait été une grande réussite et une expérience professionnelle très stimulante et enrichissante pour tous les participants. Il a également remercié les membres du bureau et tous les participants de leur précieuse contribution aux travaux.

85. Dans son discours de clôture, M. Bol Alima a déclaré que la mise en valeur des ressources humaines était un sujet d'une importance capitale pour le Cameroun et pour tous les pays en développement. Il a reconnu que la technologie et l'industrie étaient les principaux facteurs de la restructuration de l'économie nationale, de l'accroissement de la productivité et de l'amélioration des conditions d'existence de la population tout entière, y compris de la population rurale. Il a toutefois souligné que la mise en oeuvre de la technologie dépendait de l'existence d'une main-d'oeuvre qualifiée et compétente, douée de créativité et animée d'un esprit novateur. Passant en revue les conclusions et recommandations de la Réunion, le Ministre a noté qu'elles embrassaient toutes les questions importantes qui se posaient aux pays en développement. Pour finir, M. Bol Alima a remercié l'ONUDI d'avoir donné au Gouvernement camerounais l'occasion d'accueillir cette Réunion très importante.

86. Par le truchement des vice-présidents et du rapporteur de la Réunion, les participants ont exprimé leurs remerciements au Président, au Gouvernement et au peuple de la République-Unie du Cameroun pour l'hospitalité et la sympathie qu'ils leur avaient réservées et pour les services efficaces et les moyens excellents qu'ils avaient mis à leur disposition pour la Réunion.

* * * *

Après la clôture de la Réunion, le rapporteur M. Imtiaz Ahmed Chaudri, a succombé à une crise cardiaque. Sa disparition est regrettée par tous les participants. Le rapport de la Réunion porte témoignage de son grand savoir, de son ardeur au travail, et de son dévouement à la cause de la coopération internationale.

ANNEXE 1

REUNION D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU PREPARATOIRE
A LA QUATRIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUDI
SUR
LA MISE EN VALEUR ACCELEREE DES RESSOURCES HUMAINES
NECESSAIRES AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Yaoundé (République-Unie du Cameroun), 30 mai-3 juin 1983

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la Réunion
2. Election du président, des vice-présidents et du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Considérations d'ordre général sur la mise en valeur accélérée des ressources humaines nécessaires au développement industriel
5. Capacités critiques indispensables au développement industriel
6. Mesures en faveur d'une mise en valeur accélérée et d'une utilisation plus rationnelle des ressources humaines nécessaires au développement industriel
 - a) Stratégies et politiques;
 - b) Elaboration et exécution de programmes;
 - c) Cadre institutionnel;
 - d) Mobilisation et utilisation optimale des ressources financières.
7. Mesures à prendre pour assurer une coopération internationale plus efficace en ce qui concerne la mise en valeur accélérée des ressources humaines nécessaires au développement industriel
8. Adoption du rapport de la Réunion
9. Clôture de la Réunion.

ANNEXE 2

LISTE DES PARTICIPANTS

Experts

1. M. Dominic N.K. Akumeh
Spécialiste principal de la promotion industrielle
Ministère de l'industrie, de la science et de la technique
P.O. Box M 39
Accra, Ghana
2. M. Jacques Astier
Président, COFRANSID
5 bis, rue de Madrid
75008 Paris, France
3. M. Fernando Cabezudo
Ministère de l'industrie
Asuncion, Paraguay
4. M. Bienvenido Camerino
Ambassade des Philippines
B.P. 1198 Libreville, Gabon
5. M. Imtiaz Ahmed Chaudri
Joint Secretary
Ministère de l'industrie
Islamabad, Pakistan
6. M. Suleiman Cohen
Professeur (Planification du développement et ressources humaines)
Centre pour la planification du développement
Université d'Erasme
Burg. Oudlaan 50
Rotterdam, Pays-Bas
7. M. Mel Crofton
TETOC/British Council
10 Spring Gardens
Londres SW1 2 BN, Royaume-Uni
8. M. Antoine Edo
Directeur de l'industrie
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
9. M. Numa Estrada
Vice-Ministère de l'industrie
Ministère de l'industrie
San José, Costa Rica

10. M. Ngoudjou Folifack
Ministère de l'éducation
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
11. M. Wolfgang Freybott
Aux bons soins de Preussag AG
Leipnitz Ufer 9
D-3000 Hanovre 1, République fédérale d'Allemagne
12. M. Peter Haxby
26 Aldenham Avenue
Radlett
Hertfordshire, Royaume-Uni
13. M. Charles Kooch
Expert comptable
50 Avenue de l'Indépendance
B.P. 1804 Douala, République-Unie du Cameroun
14. M. Godfrey E.A. Lardner
Aux bons soins de la Commission économique pour l'Afrique
B. P. 3001
Addis-Abeba, Ethiopie
15. M. Su Liuye
Directeur
Institut de recherche pour les ressources humaines
Ministère du travail
Beijing, Chine
16. M. Adam Mahamat
Chef, Division des relations économiques internationales
Ministère des affaires étrangères
Njamena, Tchad
17. M. E.A.K. Meena
Directeur de la formation et de l'administration de la main-d'oeuvre
Président du Comité pour la formation de la main-d'oeuvre industrielle
Dar-ès-Salam, Box 9643, République-Unie de Tanzanie
18. M. Amani Mhamed
Directeur adjoint des plans
Ministère du plan et de la formation professionnelle
Rabat, Maroc
19. M. V.G. Murin
Directeur adjoint chargé de la recherche scientifique
Institut pour la coopération économique et technique
de l'URSS avec les pays étrangers
Moscou, URSS
20. M. George G. Ng'ang'a
Chef de la Division de la planification industrielle
Ministère de l'industrie
P.O. Box 30418
Nairobi, Kenya

21. M. George Ngango
Université de Yaoundé
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
22. M. Hugo Pons
Comite de Colaboración Economica (CIEI)
La Havane, Cuba
23. M. Jacques Raison
Chargé de mission
Direction des relations extérieures
20 rue Monsieur
Paris 7, France
24. Mme A.R. Rajeswari
Spécialiste scientifique principal
Département de la science et de la technique
New Delhi, Inde
25. M. Hugo Schellens
Directeur général DGS International
Kortrijksepoortstraat 79
9000 Gand, Belgique
26. M. Rudolf Seeberger
Directeur, KODIS
Wartstrasse 6
CH-8400 Winterthur, Suisse
27. M. Emmanuel Siewe
Ingénieur agronome
Chambre de l'agriculture
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
28. M. Sofo
Chef de service adjoint, planification et statistiques
Ministère de l'éducation
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
29. M. Lloyd Stanley
Directeur chargé de la productivité et des services industriels
Office jamaïquain de développement industriel
Kingston, Jamaïque
30. M. Jung-Man Suh
Vice-Ministre adjoint chargé de la planification de la main-d'oeuvre
Ministère de la science et de la technique
2/1-12 Kusadong
Séoul, République de Corée
31. M. Alphonse Tabi Abondo
Sous-Directeur des ressources humaines
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
32. M. Morlaye Touré
Directeur adjoint
Division de la coopération
Ministère de l'industrie
Conakry, Guinée

33. M. Toshio Toyoda
Institut des pays en développement
4-21 2 chome Shakujiidai Nerima-ku
Tokyo 177, Japon
34. M. Antonin Trachta
Directeur général adjoint
Organisation pour la coopération technique
et scientifique internationale (POLYTECHNA)
Prague, Tchécoslovaquie
35. M. Dramane Traoré
Conseiller technique
Ministère de l'équipement
Bamako, Mali
36. M. Thanu Vasinonta
Directeur
Centre thaïlandais de formation des cadres et de productivité
Département de la promotion industrielle
Ministère de l'industrie
Bangkok, Thaïlande
37. M. Eldon G. Warner
Directeur général
Office de développement industriel de Trinité-et-Tobago
10/12 Independence Square
Port of Spain, Trinité-et-Tobago
38. M. Carlino Zassala
Chef du Département de la formation professionnelle
Ministère de l'industrie
Luanda, Angola

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

39. M. Kane
Représentant résident de la Banque africaine de développement
B.P. 264 Yaoundé, République-Unie du Cameroun
40. M. Crispin Grey-Johnson
Economiste
Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3001
Addis-Abeba, Ethiopie
41. Mme Remie Toure
Economiste
Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3001
Addis-Abeba, Ethiopie

42. M. Ali el Mir
Sous-Directeur exécutif
Centre international des entreprises publiques dans
les pays en développement
Titova 104
Ljubljana, Yougoslavie
43. M. Daniel Bas
Conseiller régional du BIT
Organisation internationale du Travail (OIT)
Yaoundé, B. P. 13, République-Unie du Cameroun
44. M. Justin Pitra Pena
Ingénieur chimiste
Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
45. M. J.M. Sawadogo
Chef du Service des affaires sociales
Organisation commune africaine et mauricienne
Bangui, République centrafricaine
46. Mme Winifred Weekes-Vagliani
Administrateur
OCDE Centre pour le développement
94, rue Chardon Lagache
75016 Paris, France
47. M. Mahamat Abdoulahi
Expert, Département de l'harmonisation industrielle
Union douanière et économique de l'Afrique centrale
Bangui, République centrafricaine
48. M. Insa Issa
Spécialiste du programme
Activités opérationnelles dans le domaine de la science
et de la technique
UNESCO
B.P. 30592,
Nairobi, Kenya
49. M. Abdenour Benbouali
Spécialiste du développement industriel (hors classe)
PNUD
Yaoundé, République-Unie du Cameroun

OBSERVATEURS

50. M. A. Gaouar
Ambassadeur d'Algérie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
51. M. Paul Jausseur
Ambassadeur de Belgique
Yaoundé, République-Unie du Cameroun

52. M. Yang
Premier Secrétaire
Ambassade de Chine
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
53. M. Chung Wha-Tae
Premier Secrétaire
Ambassade de la République de Corée
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
54. M. Roberto Martini
Ambassade d'Italie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
55. M. Milesi Ferretti Corrado
Premier Secrétaire
Ambassade d'Italie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
56. M. Louis Ambellie
Président de la CAMASS
Douala, République-Unie du Cameroun
57. M. Emile Baboulak
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
58. M. Bernard Belibi Anaba
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
59. M. Martin Belinga
Ministère des affaires étrangères
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
60. M. Dieudonné Bomo
JAAKO Poyry S.A.
Berkely Building
Rue du Capitaine Gynemer
Cedex 19,
92081 Paris-la-Défense, France
61. M. Daniel Buke Nintai
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
62. M. Didier Cloos
Conseiller régional assistant
Organisation internationale du Travail
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
63. M. Alexis Nonelle Depanda
Magistrat
Ministère de la justice
Yaoundé, République-Unie du Cameroun

64. M. Henri Djengue Ndoumbe
Ministère des affaires étrangères
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
65. M. Joseph Djemo
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
66. M. Isaac Jules Djamo
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
67. M. Gérard Djophant
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
68. M. Roger Donfack
SNI
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
69. M. Michel Doh
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
70. M. Christian P. Ekoka
National Investment Corporation of Cameroon
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
71. M. William Amis Ekokobe
Ingénieur
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
72. M. William Esapebong
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
73. M. Lazare Essomba
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
74. M. Finlay Sama Doh
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
75. M. Jean-Marie Fokam
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
76. M. Gabriel Djilo
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
77. Mme Louise-Angéline Happy
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun

78. M. Ernest Kaptouom
Chef du Département de mécanique
Ecole nationale supérieure polytechnique
B.F. 728
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
79. M. Paul Kpwang
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
80. M. S. Yunkap Kwankam
Professeur d'université
Ecole nationale supérieure polytechnique
B.P. 728
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
81. M. Mahama Timako
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
82. M. Anthony Maimo Mapri
Directeur assistant
Institut d'agronomie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
83. M. Marco Mazzocchi
Délégation de la Commission des communautés européennes
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
84. Mme Victorine Mbette
Ministère des affaires étrangères
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
85. M. Etienne Mbiam
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
86. M. Tite-André Memduga
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
87. M. Benard Mfomou Lea
Représentant du Secrétaire général
Chambre d'agriculture
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
88. Mme Marthe-Angéline Minja
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
89. M. Samuel René Minka
Minka Joseph PRUT - DCIT
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
90. M. Victor Ndjocke
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun

91. M. Célestin N'Donga
Ecole nationale supérieure polytechnique
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
92. M. Zogo Ngaba
Délégation générale à la recherche
scientifique et technique
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
93. M. Jean Ngongang Sangano
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
94. M. Michel Nguegang
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
95. M. John Mucho Ngundam
Ecole nationale supérieure polytechnique
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
96. M. Collins Ngwa
Professeur
IRIC
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
97. Dr. Njikam Njifutie
Institut de recherche médicale et d'études
de plantes médicinales
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
98. M. Ousmandu Njutapuoui
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
99. M. Richard Nkwayeb
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
100. M. Jean Oscar Nlep
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
101. M. Emmanuel Nya
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
102. M. Joseph Onguene-Owona
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
103. M. Gaston Payom
Délégation générale à la recherche scientifique
et technique
Yaoundé, République-Unie du Cameroun

104. M. Roland Wandji
Université de Yaoundé
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
105. M. Simo Yayou
Professeur à la Faculté des sciences
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
106. M. Maurice Tankou
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
107. M. Jacob Tayo
Ministère du commerce
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
108. M. Jean-Baptiste Tcheulachute
Inades Formation
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
109. M. Jean Emmanuel Tchotchom Beyek
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
110. M. Edward Achou Tiagha
ENSET
Douala, République-Unie du Cameroun
111. M. Jean Oscar Tigbo
Ministère du plan et de l'industrie
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
112. M. Joseph Tsanga
Ministère du commerce
Yaoundé, République-Unie du Cameroun
113. M. René Adrien Tzeuton-Ndjiya
Ingénieur Centralien à la Société nationale des hydrocarbures
Yaoundé, République-Unie du Cameroun

SECRETARIAT DE L'ONUDI

M. Abd-El Rahman Khane
Directeur exécutif

M. G.S. Gouri
Directeur
Division des études industrielles

Mme Irène Lorenzo
Chef du Service de la formation
Division des opérations industrielles

M. Abdenour Benbouali
Conseiller industriel principal hors-siège
Yaoundé, République-Unie du Cameroun

M. Shadrack N. Ndam
Assistant technique du Directeur exécutif adjoint

M. Alexandre de Faria
Spécialiste du développement industriel
Service des négociations
Division de la coordination des politiques

M. George Tabah
Spécialiste du développement industriel
Service de la mise au point et du transfert des techniques
Division des études industrielles

M. H. Mensink
Administrateur adjoint
Bureau du PNUD
Yaoundé, République-Unie du Cameroun

Mme Iman Shoukry
Secrétaire
Bureau du Directeur exécutif

Mme Diana Cami
Secrétaire
Bureau du Directeur exécutif

Mme Dorothy Chinda
Secrétaire
Bureau du PNUD
Yaoundé, République-Unie du Cameroun

ANNEXE 3

LISTE DES DOCUMENTS

1. Documents de base

- ID/WG.394/1 - Mise en valeur accélérée des ressources humaines nécessaires au développement industriel : Quelques questions à examiner
- ID/WG.394/7 - Première Consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle

2. Documents d'information

- ID/WG.394/2 - Measures for More Effective International Co-operation for Accelerated Development of Human Resources for Industrial Development
- ID/WG.394/3 - Capacités déterminantes nécessaires au développement industriel
- ID/WG.394/4 - Actions for Accelerated Development of Human Resources for Industrial Development
- ID/WG.395/5 - Engineering, Technical Education and Industrialization, document établi par M. Göran Ahlström
- ID/WG.394/6 - Recent and Current Changes in the U.K. Education and Training System to Meet Human Resources Requirements as a Result of Changes in Industry and Technology, document établi par M. Peter Haxby
- CRP.2 - Tapping human resources for China's industrial development, document établi par M. Su Liuye
- CRP.3 - The Korean Industrialization Experience : With emphasis on the development of scientific and technological capabilities and human resources, document établi par M. Jung Man Suh
- CRP.4 - Mise en valeur des ressources humaines nécessaires au développement industriel à l'exemple du Japon, document établi par M. Toshio Toyoda
- CRP.6 - Manpower for industrial development, document établi par le secrétariat de la CEA
- CRP.9 - L'expérience du Cameroun en matière de mise en valeur des ressources humaines nécessaires à l'industrialisation, document établi par M. Alphonse Tabi Abondo

- CRF.14 - Notes about Industrial Development in Costa Rica, document établi par M. Numa Estrada
- CRF.15 - Information Systems for Training Needs and Opportunities in Developing Countries, document établi par le secrétariat de l'ONUDI
- CRP.17 - The Experience of India in the development of human resources for industrialization, document établi par Mme A.R. Rajeswari
- CRP.19 - Problems of National Economy Industrialization in Developing Countries : Human Resources Issues, document établi par M. Vladimir Murin
- CRP.20 - Les activités de l'UNESCO qui sont relatives au développement des ressources humaines au service de l'industrialisation, document établi par M. Insa Issa
- CRP.21 - L'expérience de l'Angola en matière de mise en valeur des ressources humaines nécessaires à l'industrialisation, document établi par M. C. Zassala
- ID/WG.394/8 - Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau préparatoire à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI sur la mise en valeur accélérée des ressources humaines nécessaires au développement industriel

ANNEXE 4

GROUPE DE TRAVAIL No 1 : Actions au niveau national

Président : M. Lloyd Stanley

Secrétaire : M. George Tabah

Rapporteur : M. Peter Haxby

M. Solomon Cohen

M. Numa Estrada

M. Abdulkadir Hassan

M. Su Liuye

M. Patrice Mandeng

M. E.A.K. Meena

M. Amani Mahamed

M. George Nganga

M. Hugo Pons

Mme Rajeswari

M. Rudolph Seeberger

M. Sofo

M. Jung Man Suh

M. Toshio Toyoda

M. Antonin Trachta

M. Roland Wandji

M. Carlino Zassala

GROUPE DE TRAVAIL No 2 : Actions au niveau international

Président : M. Jacques Raison
Secrétaire : M. Alexandre de Faria
Rapporteur : M. Godfrey Lardner

M. Dominic Akumeh
M. Astier
M. Imtiaz Ahmed Chaudri
M. Mel Crofton
M. Antoine Edo
M. Ngoudjou Folifack
M. Wolfgang Freybott
M. Charles Kooh
M. Adam Mahamet
M. Merdam
M. V.G. Murin
M. Samuel-Gaston Samain
M. Hugo Schellens
M. Emmanuel Siewe
M. Abondo Tabi
M. Dramane Traore
M. Thammu Vasinonta
M. Eldon Warner

